

DEPARTEMENT DU CALVADOS

ENQUETE PUBLIQUE

Relative à une demande d'autorisation environnementale
concernant l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire des
communes de Barou en Auge et de Norrey en Auge

N° du dossier E21000021/14

Enquête du 25 octobre au 29 novembre 2021

*Rapport de la Commission d'enquête publique
du 10 janvier 2022*

ERRATUM

ERRATUM

La demande d'autorisation environnementale concernant l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire des communes de Barou-en-Auge et de Norrey-en-Auge présentée par la SAS Eoliennes du Pays d'Auge, 27 Quai de la Fontaine à 30000 NIMES a fait l'objet de l'enquête qui s'est déroulée du 25 octobre 2021 (15h) au 29 novembre 2021 (17h)

La Commission d'enquête, désignée par le Préfet du Calvados, a arrêté son rapport d'enquête, ses conclusions et son avis sur le projet de parc éolien le 10 janvier 2022.

Le rapport comporte aux pages 61 et 62 un tableau de l'avis sur le projet des Communes situées à une distance de 6 km du site d'implantation des éoliennes.

A tort et par erreur les "AVIS FAVORABLES" et "AVIS DEFAVORABLES" sont inversés.

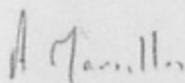
Le tableau aurait du être présenté comme suit, sachant que les commentaires qui suivent dans le rapport sont corrects

**AVIS DES COMMUNES SITUEES A UNE DISTANCE DE 6 KM
DU PROJET D' EOLIENNES DU PAYS D'AUGE**

délibération	Cne EPCI	DEPT		AVIS SUR LE PROJET EOLIEN		
18 nov. 2021	CDC PAYS DE FALAISE	CDC				FAVORABLE 1
non	BAROU-EN-AUGE	14				
non	BEAUMAIS	14				
19 nov. 2021	BERNIERES-D'AILLY	14		DEFAVORABLE	1	
9 nov. 2021	COURCY	14				FAVORABLE 1
18 nov. 2021	CROCY	14		DEFAVORABLE		
9 nov. 2021	DAMBLAINVILLE	14		DEFAVORABLE	1	
26 nov. 2021	FOURCHES	14				FAVORABLE 1
26 oct. 2021	FRESNE-LA-MERE	14				FAVORABLE 1
9 nov. 2021	JORT	14		DEFAVORABLE		
13 déc. 2021	LE-MARAIS-LA-CHAPELLE	14		DEFAVORABLE	1	
18 nov. 2021	LES-MOUTIERS-EN-AUGE	14		DEFAVORABLE		
non	LOUVAGNY	14				
non	MORTEAUX-COULIBŒUF	14				
non	NORREY-EN-AUGE	14				
29 nov. 2021	PERRIERES	14				FAVORABLE
non	PERTHEVILLE-NERS	14				
7 déc. 2021	SAINT-PIERRE-EN-AUGE	14		DEFAVORABLE	1	
22 nov. 2021	VICQUES	14		DEFAVORABLE	1	
22 nov. 2021	VIGNATS	14				FAVORABLE 1
26 oct. 2021	VILLY-LEZ-FALAISE	14				FAVORABLE 1
8 déc. 2021	COULONCES		61	DEFAVORABLE	1	
22 nov. 2021	FONTAINE-LES-BASSETS		61	DEFAVORABLE	1	
non	GUEPREI		61			
13 déc. 2021	LOUVIERES-EN-AUGE		61	DEFAVORABLE	1	
22 nov. 2021	MERRI		61	DEFAVORABLE	1	
25 nov. 2021	MONTREUIL-LA-CAMBE		61	DEFAVORABLE	1	
2 nov. 2021	OMMOY		61	DEFAVORABLE	1	
13 déc. 2021	SAINT-GERVAIS-DES -SABLONS		61	DEFAVORABLE	1	
24 nov. 2021	TRUN		61	DEFAVORABLE	1	
23		29	20	9		16 7

Fait à Caen le 6 février 2022
La Commission d'enquête

Alain Mansillon



Jean Coulon



Michel Bar

